

## Bulletin Oeconomia Humana

Mars 2011, volume 9, numéro 3

### Compte rendu de la conférence de M. Steven Guilbeault : «L'économie verte dans le monde : où se situe le Québec ?»

Par **Audrey Meyer**, candidate à la maîtrise en sciences de l'environnement.

Catégorie : Économie verte

Cette conférence a été donnée le mardi 22 février lors du dîner-causerie organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal dans le cadre de la *série Environnement* à l'Hôtel Omni Mont-Royal.

M. Guilbeault débute sa prise de parole en présentant **Équiterre** (<http://www.equiterre.org/>), une organisation québécoise majeure qu'il a cofondée et dont il est le coordonnateur général adjoint, qui œuvre depuis 1993 dans les domaines de l'agriculture durable, du transport, de l'écologie, de la réduction des gaz à effets de serre et du commerce équitable. Il insiste particulièrement sur le souci de l'organisation d'apporter des solutions concrètes aux citoyens et aux entreprises, en mettant l'accent sur la nécessaire collaboration entre les parties.

M. Guilbeault replace tout d'abord le contexte de l'émergence de l'économie verte en soulignant les facteurs qui nous incitent à transformer notre économie. Il retrace ainsi certains moments forts de la prise de conscience des enjeux environnementaux à l'échelle mondiale, notamment celle concernant les changements climatiques. À l'heure de la conférence des parties de Berlin en 1995, nous étions loin d'imaginer que les changements climatiques affecteraient la planète dans des délais si courts et de manière si dramatique. Or, à la lumière des plus récents rapports des Nations Unies, force est de constater que l'urgence d'agir est totale. *"Notre capacité à comprendre les futurs possibles et les impacts de ces futurs-là s'est accrue."* Désormais, la société prend en compte les enjeux relatifs aux changements climatiques. Leur couverture médiatique dans des journaux comme *La Presse – Le Soleil* aurait augmenté de 1300 % entre 2003 et 2007.

Afin d'illustrer encore un peu plus ses propos, M. Guilbeault nous remémore le phénomène de canicule qu'a connu l'Europe, plus précisément la France, en 2003. Alors que les modèles climatiques les plus performants de l'époque prévoyaient des hausses de températures plus importantes encore, c'est avec *"seulement"* 2,5 degrés Celsius de plus aux moyennes saisonnières que la France a connu *"la pire catastrophe humaine depuis la Seconde Guerre*

mondiale", soit 40 000 victimes et 20 000 décès. Rappelant que la France est un pays qui dispose de l'un des services de santé les plus performants au monde, M. Guilbeault nous interpelle en nous faisant remarquer que les variations des températures à venir (4° - 6° ?) seront fonction de nos actes.

Les négociations internationales sont elles aussi un facteur important qui nous pousse à réorienter notre économie. Bien que cela soit tentant, il ne faut toutefois pas considérer les négociations internationales comme la solution aux problèmes des changements climatiques. Il existe en effet un profond fossé entre ce que les négociations internationales apportent en termes de textes, de propositions, de solutions, et ce qu'il est nécessaire de faire selon les scientifiques pour éviter la catastrophe. Bien que la conférence des parties de Cancún se soit finalement clôturée par un consensus, nous sommes encore très loin d'adopter une approche commune efficace. M. Guilbeault nous interpelle justement ici à propos de la difficile intégration des États-Unis dans le processus : faut-il choisir d'avancer avec eux et donc s'adapter à leur rythme particulier lent? Ou bien faut-il choisir d'avancer sans eux et risquer de n'aboutir à aucune cohésion, à aucun mouvement collectif?

Dans ce contexte, M. Guilbeault nous invite maintenant à nous pencher plus précisément sur la situation du Québec. Même si le Québec a pu marquer sa position et s'illustrer par rapport au reste du Canada lors de la conférence de Copenhague, la réponse aux changements climatiques passe forcément par une transformation de l'économie traditionnelle en « économie verte », et nous sommes encore loin d'avoir déployé tous les moyens pour y tendre. Selon M. Guilbeault, le Québec peut s'appuyer sur l'une des sociétés civiles les plus mobilisées et il dispose des "ingrédients pour bénéficier de ce virage. " M. Guilbeault nous rappelle l'intérêt stratégique que le Québec a à se dégager de ses dépendances à l'égard de certaines sources d'énergie non renouvelables telles que le pétrole. Les réserves conventionnelles diminuent et il est évident que l'économie mondiale, qui dépend énormément de la production de pétrole, va faire face à des problèmes importants. Il précise qu'au Québec, même si nous bénéficions de l'hydroélectricité, nous ne sommes absolument pas à l'abri de la menace d'une pénurie mondiale. L'organisation Équiterre a d'ailleurs poussé sa réflexion jusqu'à imaginer un Québec libéré du pétrole en 2030.

([http://www.equiterre.org/sites/fichiers/document\\_petroleoct13\\_0\\_0.pdf](http://www.equiterre.org/sites/fichiers/document_petroleoct13_0_0.pdf))

En ce qui concerne le secteur industriel, M. Guilbeault soutient que le Québec a dépassé les objectifs de Kyoto puisque sur la période 1990 – 2008, le secteur affiche une diminution de 17 % d'émissions de GES, alors que le secteur a doublé sa production. Ce résultat donne ainsi tort aux frileux qui se cachent derrière des excuses de ralentissement économique pour freiner l'engagement. Le secteur serait simplement devenu plus vert dans son utilisation des ressources.

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/ges/2008/inventaire1990-2008.pdf>

D'un point de vue mondial, les sources de production d'énergie qui connaissent la plus forte croissance depuis 1990 sont l'éolien et le solaire. Selon le rapport du PNUE ([http://www.unep.org/pdf/dtie/GlobalTrendsSustainableEnergy\\_2010.pdf](http://www.unep.org/pdf/dtie/GlobalTrendsSustainableEnergy_2010.pdf) ), leur taux de croissance dépasse 50% pour certaines années.

Selon les dires d'un ancien haut dirigeant de la Caisse de dépôt et de placement, si l'on compare les investissements dans les capitaux à risques pour les compteurs (par exemple) entre les États-Unis et le Canada, il s'avère que le Canada n'a enregistré quasi aucun mouvement alors qu'aux États-Unis ils ont quintuplé. Sans oublier de rappeler que la Chine se positionne désormais comme le plus grand producteur d'énergie solaire, fournisseur privilégié de nos Rona & Cie, et se transformant en véritable "WalMart des énergies propres ". Selon M. Guilbeault, des études de tendances de la HSBC ainsi que de la Deutsche Bank confirment que la couleur de la relance est verte.

Pour se démarquer du retard que prend le Canada, M. Guilbeault suggère d'une part la voie de l'habitat. À l'instar du développement de certains quartiers comme le célèbre quartier BedZED du sud de Londres, le Québec dispose de belles opportunités dans l'implantation et la conception d'habitations énergétiquement efficaces, que ce soit par le biais de l'architecture bioclimatique ou bien en explorant des voies telles que celle de la certification LEED, par exemple.

L'autre avantage stratégique majeur dont dispose le Québec réside dans le fait que son parc de production d'électricité est l'un des moins producteurs de gaz à effet de serre au monde. Une entreprise cherchant à s'établir sous certaines juridictions va pouvoir minimiser l'impact des restrictions carbone sur ses coûts de production. En effet, le fait de faire "payer " les entreprises pour leur production de GES tend à se généraliser (taxes, prix unique du carbone, mécanismes de plafonnement et d'échange...), que ce soit au sein de l'Union Européenne ou bien d'initiatives telle que la Western Climate Initiative. Ainsi, une entreprise choisira de s'installer dans un pays où sa production de GES sera moindre pour éviter d'avoir à débourser des frais supplémentaires.

M. Guilbeault conclut sa présentation en soulignant l'impératif pour le Québec de faire des choix cohérents s'il veut être un acteur clef de l'économie verte, autant au niveau fédéral que provincial. On ne peut décentrement envisager de réduire les gaz à effets de serre tout en continuant à subventionner l'exploitation des sables bitumineux (1,4 milliard selon une étude de l'Institut International du Développement Durable). Il est impensable de dilapider la moitié de notre portefeuille vert dans des projets de séquestration carbone, qui ne constituent absolument pas une solution mais bien plus un mythe. M. Guilbeault souligne également l'un des choix particulièrement d'actualité auquel le Québec se retrouve confronté : les gaz de schiste. Il réitère ici l'importance qu'il porte à la nécessité de la collaboration entre les différentes parties et reconnaît que l'exploitation de cette ressource a pu être pertinente pour certains États. Toutefois, concernant le Québec, le bien-fondé d'une telle exploitation n'a pas été démontré. L'un des secteurs dans lequel il sera primordial d'accentuer nos efforts est selon

M.Guilbeault le transport, cette technologie étant en très forte demande au niveau mondial. Il en profite pour exprimer son soutien à des projets tels que celui des Trolleybus de Laval ou celui du "tout électrique" de la STM.

Cette conférence a permis d'explorer certaines dimensions de l'économie verte. Bien qu'il soit impossible en une demi-heure de faire le tour d'un sujet aussi vaste, il aurait été intéressant d'entendre une définition claire du concept d'économie verte et de découvrir où se situe le Québec sur d'autres enjeux que les changements climatiques, l'énergie et le transport.

Steven Guilbeault a été très critique dans son analyse de certaines pratiques comme l'exploitation des sables bitumineux, en contradiction avec les principes d'une économie verte. Toutefois, à d'autres niveaux, notamment à l'égard des gaz de schistes, ses propos étaient beaucoup plus modérés, ce qui peut paraître surprenant lorsqu'on connaît le passé revendicateur de ce conférencier.